



**DECHARGE CONCERNANT  
LES ENFANTS DU 2<sup>ème</sup> ET 3<sup>ème</sup> CYCLES  
PRATIQUANT UNE ACTIVITE EXTRASCOLAIRE  
DE L'ASSOCIATION AHEZTARRAK**

Je, soussigné(e), Monsieur/Madame\*..... autorise mon enfant (Nom-Prénom)....., classe....., âge....., à se rendre seul à son activité extrascolaire par l'intérieur de la structure (bâtiments et cours de récréation) du pôle enfance et de l'école élémentaire.

**Précision sur l'activité ou les activités fréquentées (merci de préciser l'activité) :**

Activité..... Jour:..... Créneau horaire:.....

Activité..... Jour:..... Créneau horaire:.....

Activité ..... Jour:..... Créneau horaire:.....

Mon enfant retournera à l'Accueil périscolaire ou à l'ALSH à la fin de son activité (danse ou théâtre)  OUI  NON

Je déclare décharger de toute responsabilité la Collectivité d'Ahetze lors du déplacement de mon enfant pour se rendre dans la salle de pratique de l'activité.

J'accepte le fonctionnement mis en place conjointement entre les services communaux et l'association Aheztaarak, à savoir que :

- L'enfant se rend seul au sein de la salle de pratique de l'activité. Il n'est pas accompagné par le personnel communal.
- Le mercredi, l'enfant devant quitter ou rejoindre l'ALSH pendant le temps d'activité (9h30-12h/14h30-16h15), est intégré au sein du groupe de vie présent à l'intérieur du Pôle Enfance (qui peut être différent de la classe d'âge de l'enfant)
- En cas d'activités spécifiques organisées pendant l'accueil périscolaire ou l'ALSH (sortie sur la journée ou activités spécifiques : venue d'un intervenant extérieur, spectacle de fin d'année,...), l'enfant est inscrit soit à l'activité programmée à l'accueil périscolaire ou l'ALSH, soit à l'activité d'Aheztaarak. Les deux activités ne peuvent pas se cumuler.

Fait le ..... A.....

Signature du responsable légal

\* Rayer la mention inutile